

Image not found or type unknown



Se renseigner sur démission

Par **lizzy7**, le **03/09/2014 à 10:56**

bonjour, rnje suis en train de réfléchir à démissionner de mon employeur actuel (je suis en cdi); est ce normal de prendre sur mon temps de travail pour réfléchir à cela, me renseigner sur comment faire... et si oui quelles sont les limites? rnrnensuite si je veux trouver un autre travail je pense par contre que je dois le faire en dehors de mon temps de travail ? merci

Par **Lag0**, le **03/09/2014 à 14:06**

Bonjour,rnDurant vos heures de travail, vous êtes sous les directives de l'employeur. Donc à voir s'il vous demande de réfléchir et de vous renseigner sur votre éventuelle démission...